

LETTRE MUNICIPALE D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE D'HEMEVEZ
N° 74 septembre 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le **VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2013 à 20 H 30** en Mairie.

ORDRE DU JOUR

- Rénovation salle communale – Présence de Monsieur WATRIN
- Étang LEBLOND
- La trame bleue et verte
- Référencement site WEB – Achat d'un nom de domaine
- Informations et communications diverses

ETAIENT PRESENTS : MM JOLY, FOSSEY, DOUASBIN, LESCOT (procuration donnée à Jean-Marc JOLY) ANDRE, ROLLAND, LEMONNIER

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : MM. LUTZ, HEURTEVENT

ETAIT ABSENT NON EXCUSE : M. RUELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOLY

Rénovation salle communale

Monsieur WATRIN, Architecte, présente au conseil municipal son avant-projet définitif concernant l'extension et la redistribution de la salle communale.

Les conseillers municipaux, après avoir entendu le projet, ont fait part de leurs observations et de leurs souhaits de modifications. Pour faire suite à ces discussions, le projet modifié sera présenté à la population les 5 et 6 octobre prochains.

Une délibération approuvant le projet sera prise ensuite. Le dépôt du permis de construire est envisagé au cours de la 2^{ème} quinzaine d'octobre ; la consultation des entreprises au cours du mois de janvier 2014.

Au vu des délais d'instruction , il est envisagé que le début des travaux ait lieu en octobre-novembre 2014. La salle sera ainsi disponible à la location.

Étang « Pierre Leblond »

Monsieur le Maire a rappelé les données du dossier à savoir qu'une opportunité se présente d'acquérir l'étang des héritières de Pierre Leblond. Le conseil municipal a discuté du devenir possible de ce site au niveau de son fonctionnement. Il serait ouvert aux habitants de la commune sur une partie pour les loisirs, laissé sauvage sur une autre.

Le conseil municipal, après vote, décide à l'unanimité des présents, de faire une proposition d'acquisition .

Trame verte et bleue

Monsieur le Maire donne une information sur le Schéma de Cohérence écologique (trame verte et bleue) qui vise à maintenir les continuités écologiques des milieux aquatiques et terrestres (cours d'eau, haies, prairies humides, bois ...) pour préserver la biodiversité animale et végétale.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de participer à l'enquête publique qui aura lieu d'ici à quelques mois.

Cimetière américain de Colleville.

13 habitants de la commune se sont rendus dimanche 22 à Colleville pour honorer la mémoire des paras exécutés sur le territoire de la commune le 6 juin 44. Merci à eux!

Site Web de la commune : [http:// comcom-montebourg/hemevez](http://comcom-montebourg/hemevez).

Afin que le site Web communal soit mieux référencé, Monsieur le Maire propose au conseil municipal, l'achat d'un nom de domaine (coût annuel estimé à 30 €).

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord.

Toute personne désireuse de contribuer à la vie de ce site est la bienvenue. S'adresser en mairie.

Connexion Internet

Plusieurs foyers connaissent toujours des problèmes de connexion au haut débit. Un nouveau courrier sera fait à destination du Président de « Manche Numérique » avec copie au Conseiller Général et au Député de la circonscription.

Charte sur les incivilités

Suite aux multiples incivilités rencontrées, le Maire et les Adjointes vont réfléchir à la rédaction d'une charte du bon voisinage qui sera annexée à la lettre municipale.

RAPPEL : les 5 et 6 octobre, plusieurs événements à Hêmevez

A l'occasion de la fête patronale, une **messe** sera donnée en l'église d'Hêmevez à 11h le samedi 5 octobre.

L'après midi nous convions tous les habitants de la commune à une **visite** du gîte communal , puis à une **présentation** du projet de travaux à la salle communale. Le verre de l'amitié sera proposé à l'issue de ces visites ;

Rdv à 15 heures au gîte.

Le dimanche midi toute la population est conviée à un **repas traiteur** dans la salle communale. Ce sera l'occasion d'honorer nos anciens .

.....
Bulletin d'inscription (à retourner en mairie ou auprès du maire ou des adjoints) avant le 28 septembre)

Mme, mrsouhaite s'inscrire au repas du 6 octobre ; Coût adulte : euros (gratuit pour les plus de 65 ans), enfant :euros

Nombre d'adultes:.....
d'enfants :

NOUS ESPERONS VOUS VOIR NOMBREUX à L'OCCASION DE CES DIFFERENTS RENDEZ-VOUS!